

Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE



L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

Participation financière des familles

Quotient Familial*	Tarif à l'heure
0 à 600 €	0.59 €
601 à 900 €	1.01 €
901 à 1100 €	1.76 €
1101 à 1300 €	1.92 €
1301 à 1600 €	1.96 €
1601 à 2099 €	2.00 €
> 2100 €	2.10 €
Non renseigné	2.20 €

Attestation CAF à fournir obligatoirement au moment de l'inscription



* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement !

- **Compris** : le goûter.
- **Non compris** : l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9.50€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu **le 15 du mois suivant**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille). Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

ACCUEIL DE LOISIRS

De 7H15 À 18H30

4* - 11
Ans

*avoir
4 ans
en 2025

Mercredis

février / mars / avril

2025

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche



Inscriptions à partir du 27 janvier sur l'Espace famille

mercredis 26 février, 5,12,19,26 mars et 2 avril

Thème de l'Année : L'Art et la Nature

Thème de la période pour tous les groupes = L'Art en Bazar

Vont être proposés aux enfants sous forme d'ateliers la possibilité d'explorer différentes formes artistiques : art plastique, expression corporelle, expression théâtrale. Les activités fluctueront selon les envies, la fantaisie, l'imaginaire débordant des enfants qui suggèrent les idées et qui choisissent ou non d'y participer.

3 GROUPES

Les ouistitis

4 / 5 ans
ms / gs

Les zigouigouis

6 / 8 ans
CP / CE1

Les toubifris

9 / 11 ans
CE2 / CM



Fiche sanitaire : si vous ne l'avez pas encore fait, il vous faut nous remplir la fiche sanitaire 2025 et nous la retourner accompagnée de la copie des vaccins pour chacun de vos enfants et de l'attestation de votre quotient familial.

Pour le confort de votre enfant, merci de prévoir chaque jour un sac avec une gourde et où il pourra ranger ses réalisations de la journée. Pour ceux qui ont l'habitude de faire une sieste, un sac de couchage ou duvet avec un doudou permettent à l'enfant de mieux dormir.

Attention : MANQUE PARFOIS DE PLACES !



Le nombre de demande d'inscriptions est de plus en plus important, et certains mercredis selon les groupes d'âges, des enfants sont en liste d'attente. Il est donc important de nous informer des absences de vos enfants afin que nous puissions recontacter les familles concernées.

EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir prévenir de l'absence de votre enfant aux animateurs de St André (02 41 30 45 59) ou au Centre Social (02 41 49 06 49 - centresocialindigo@gmail.com).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.

Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler en 2025 : adhésion (9.50€ l'année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant). Fournir copie des vaccins + attestation CAF

